

La Méditerranée d'une rive à l'autre

Entretien avec...

Jacques Huntzinger *

*** Jacques Huntzinger**

est ambassadeur de France, en charge du volet culturel de l'Union pour la Méditerranée. Il a précédemment été ambassadeur de France en Israël¹.

Questions internationales – *Le nom même de la Méditerranée évoque l'Empire romain, lorsque cette mer était une mer intérieure entièrement bordée par les territoires de l'Empire, à la fois voie de communication, d'échanges et carrefour culturel sous le contrôle de Rome. Reste-t-il quelque chose de cette unité aujourd'hui ?*

Jacques Huntzinger – La *Mare nostrum* romaine peut être considérée, me semble-t-il, comme ayant été la période la plus épanouie de la Méditerranée. Nous avons aujourd'hui un peu oublié ce qu'elle était. Pour les historiens de l'époque – de l'essor de Rome jusqu'à l'Empire des II^e et III^e siècles après Jésus-Christ –, il n'y a pas une mer qui borde trois continents mais trois continents qui bordent une mer. La Méditerranée est l'élément central, le pivot de cette géographie humaine et politique formée des trois continents – Europe, Afrique et Asie – et fermée par les colonnes d'Hercule, c'est-à-dire Gibraltar, et par deux fleuves, le Nil et le Don. Plus encore, l'Empire romain a été un empire « doux » – malgré quelques exceptions lors de la guerre des Gaules ou la révolte des Juifs – qui, pendant cinq siècles, a fort intelligemment pris en compte toute la diversité culturelle des peuples conquis et s'est approprié l'essentiel de la culture grecque. Non seulement il a respecté cette diversité culturelle, mais il a appliqué à l'ensemble des individus de la région l'égalité des droits. L'édit de Caracalla a octroyé en 212 la citoyenneté romaine à tous les sujets libres de l'Empire. Saint Paul était à la fois juif, grec et romain. Dans les empires qui se sont succédé, l'Empire arabe ou l'Empire turc, ces caractéristiques – égalité juridique, pleine souveraineté, liberté de circulation, respect de la diversité culturelle, paix

relative et, bien sûr, commerce florissant – ne se sont plus jamais retrouvées. L'Empire romain a duré cinq siècles et la Méditerranée en était vraiment la *Mare nostrum*. C'est pourquoi, lorsqu'il a disparu au V^e siècle avec l'arrivée des Barbares, il est demeuré dans les esprits comme une référence.

De nos jours, il reste de cette époque des traces importantes, comme la philosophie grecque, le droit romain ou le christianisme – élément unificateur de l'Empire à partir de Constantin. S'il y avait aujourd'hui un projet de Constitution méditerranéenne et si l'on débattait sur les valeurs qui en sont à l'origine, je dis bien à l'origine, on retrouverait ces trois éléments. Par la suite, il y a eu d'autres strates : la Méditerranée a été l'objet de conflits, de dominations, d'occupations, d'*imperium*, de colonisations qui ont abouti à ce qu'elle soit désormais divisée en plusieurs espaces. Ni la liberté de circulation, ni l'État de droit, ni la citoyenneté unique n'existent plus dans cette aire méditerranéenne.

QI – *Quelles sont les grandes divisions de l'espace méditerranéen, division ne signifiant pas nécessairement confrontation ? Sont-elles principalement d'ordre culturel, religieux, économique, politique, stratégique – ou autre ?*

J. H. – L'espace méditerranéen est désormais divisé, sans que pour autant cette division n'ait encore conduit à des confrontations. Il existe d'abord une division politique entre quatre grandes aires : l'Europe, le monde arabe, qui est lui-même très

¹ Cette interview est la retranscription d'un entretien que Jacques Huntzinger a accordé à la rédaction de *Questions internationales* le 10 décembre 2008. L'auteur s'exprime ici à titre personnel.

divisé, l'espace israélien et la Turquie, qui n'est pour l'heure pas partie de l'entité européenne et qui n'est naturellement pas assimilable et identique aux autres espaces. Au sein de cette terre méditerranéenne, ces quatre espaces politiques ne sont pas homogènes.

À côté de la division politique, il existe une division économique, qui a d'ailleurs inspiré en grande partie les promoteurs de l'Union pour la Méditerranée. La Méditerranée est aujourd'hui la zone de fracture économique la plus importante au monde. Dans cet espace restreint, les asymétries économiques sont bien plus fortes que dans toute autre région du monde. Pour ne citer que quelques chiffres, le produit intérieur brut par habitant est d'un rapport de un à dix entre les rives nord et sud de la Méditerranée et le taux de chômage est de l'ordre de 8 à 10 % au Nord et de 20 % au Sud, voire plus en comptant le chômage déguisé. Ces chiffres montrent un décalage qui crée des tensions fortes et constitue un facteur explicatif des poussées migratoires. En l'absence de politiques d'investissement, de transferts financiers et d'une sensible augmentation des taux de croissance, cette ligne de fracture économique va s'aggraver. Du fait de l'évolution démographique actuelle, le taux de chômage chez les jeunes générations au Sud risque de devenir absolument catastrophique dans les dix ou quinze années à venir, ce qui ne manquera pas de générer, si rien n'est fait, des crises et des conflits majeurs.

Il y a également une division culturelle. Certains n'osent pas le dire, car parler de division culturelle revient à évoquer une guerre des cultures. Pourtant, il faut dire les choses telles qu'elles sont. Il existe un décalage culturel fort dans la mesure où la rive Nord et la rive Sud n'ont pas la même histoire et ne sont pas marquées par les mêmes paramètres religieux et culturels. Prenons un exemple : au Nord, en Europe, on assiste à un processus de sécularisation accru des sociétés – il suffit de comparer la situation actuelle du Portugal, de l'Espagne ou de la Grèce à ce qu'elle était il y a vingt ans. Dans le Sud, il y a un retour du religieux avec une certaine forme d'islamisation sociale, culturelle, politique, qui répond notamment à un sentiment de frustration au sein des populations et à la disparition des grandes idéologies laïques dans le monde arabe. L'islam constitue un élément de compensation des difficultés quotidiennes dans la mesure où les acteurs religieux pratiquent des politiques d'assistance sociale et



© AFP/Cris Bouroncle

Fondée par les Phéniciens avant de tomber sous la domination de Carthage puis de Rome, Leptis Magna (en Tripolitaine) joua un rôle commercial considérable en Méditerranée. Elle connut sa plus grande prospérité quand l'un de ses natifs, Lucius Septime Sévère, devint empereur romain en 193.

humanitaire importantes à l'égard des populations les plus pauvres du Machrek comme du Maghreb.

Ces trois lignes de clivage et de fracture – politique, économique et culturelle – sont donc à prendre en compte pour pouvoir bâtir des politiques communes.

QI – *Ne croyez-vous pas à ce propos que le processus euro-méditerranéen peut être perçu au Sud comme une tentative du Nord d'imposer ses propres règles ?*

J. H. – Le Sud est demandeur d'une politique de coopération et de partenariat avec l'Europe. La politique de coopération menée par l'Union

européenne depuis trente ans vers le Sud a conduit à des transferts financiers significatifs : ainsi les huit milliards d'euros engagés au cours des dix années qui ont suivi la signature des accords de Barcelone en 1995 ont permis le développement de nombreuses infrastructures au Maroc ou en Tunisie. Ces deux pays, qui peuvent être considérés comme les *success stories* de la politique méditerranéenne de l'Union, sont précisément les moins critiques à son égard et veulent aller plus loin. Certains États ont une attitude un peu différente, soit qu'ils n'aient pas besoin de l'argent de l'Europe pour vivre parce qu'ils ont du pétrole ou du gaz, soit qu'ils redoutent l'ingérence européenne dans leur société ou leur régime politique. L'attitude de l'Égypte est ainsi très pointilleuse, et celle de l'Algérie ou de la Libye très méfiante. Tout en ayant des accords de coopération avec l'Union européenne et tout en pratiquant une politique de partenariat avec elle, ces pays demeurent moins engagés dans les discussions euro-méditerranéennes.

En même temps, il existe partout un certain goût de l'Europe au sein des élites au Sud, parce qu'elles ont été formées et éduquées dans les universités et écoles européennes, ou encore parce qu'elles ont vécu partiellement en Europe ou qu'elles y envoient leurs enfants ou y ont de la famille. Le désir d'outre-Atlantique est aussi très présent dans les nouvelles générations du fait de la politique très dynamique des universités américaines, des bourses et de l'attrait qu'exerce évidemment la société américaine auprès des nouvelles générations. Le désir d'Europe et le désir d'Amérique se combinent dans ce que l'on pourrait qualifier de « désir d'Occident ».

Un esprit commun méditerranéen existe aussi à travers un certain nombre d'éléments – le climat et les risques environnementaux, un mode de vie, le rôle de la structure familiale, l'organisation de la cité, la présence du religieux, etc. – qui permettent de dire qu'une forme d'identité méditerranéenne existe. Il y a là un élément d'identité qui vient jouer dialectiquement avec les peurs, les appréhensions et les refus d'ingérence du Nord vers le Sud.

QI – *Dans cet espace méditerranéen, quelle est la place des États non riverains, spécialement des États-Unis et de la Russie ?*

J. H. – Du temps de la guerre froide, la Méditerranée a été l'un des principaux théâtres de l'affrontement américano-soviétique. Souvenons-

nous de l'époque nassérienne et de la compétition qui s'est jouée en Égypte entre l'Union soviétique, les Européens et les Américains, de l'influence soviétique dans certains pays comme la Syrie, des manœuvres de la VI^e flotte américaine en Méditerranée ou du débarquement des *Marines* américains au Liban. Cette époque a laissé la place à la mondialisation et à la compétition pour les marchés économiques. L'ex-puissance soviétique a désormais fait place à une puissance russe qui n'a plus les mêmes capacités d'action et d'influence. Dans la Méditerranée, il y a une déperdition nette de l'influence russe dans tous les domaines. Si la Russie s'efforce d'être partie prenante dans les processus de paix, notamment dans le conflit israélo-palestinien en proposant que la seconde conférence de paix après Annapolis en 2007 ait lieu chez elle, sa diplomatie dans cette zone est incontestablement dans une situation d'échec et de repli. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les nouvelles puissances émergentes de la région, comme l'Iran, ne se soucient guère de Moscou.

Quant aux États-Unis, la politique étrangère américaine dans la région va probablement être réévaluée après l'élection de Barack Obama. L'idée de George W. Bush et de Dick Cheney selon laquelle une victoire américaine en Irak permettrait, dans une nouvelle théorie des dominos, de bâtir un autre Moyen-Orient placé sous la tutelle politique des États-Unis a échoué. Le nouveau président va devoir décider des termes du retrait des troupes américaines d'Irak, ce qui ne manquera pas de poser la question du nouvel engagement vis-à-vis du conflit du Proche-Orient. Certains observateurs estiment que l'Iran et l'Afghanistan vont davantage occuper la nouvelle présidence que la zone méditerranéenne proprement dite. Cela reste à voir.

Il n'en demeure pas moins que, dans le domaine économique, les États-Unis restent très présents sur le marché méditerranéen, au Maroc, en Algérie, en Égypte. Ils sont toutefois concurrencés par de nouveaux acteurs, telle la Chine qui accroît son influence dans toute la zone en signant des contrats de fourniture d'infrastructures et d'acquisition de matières premières.

QI – *Au cours des deux derniers siècles, le Royaume-Uni – pays européen, mais non riverain – a durablement contrôlé quatre des cinq verrous, ou portes, de la Méditerranée : Gibraltar, Malte, Chypre, le canal de Suez. Seuls lui ont échappé les*

entreprises anglaises, à commencer par les industries pétrolières, demeurent très présentes dans la région. Mais en termes politico-diplomatiques, du Golfe au Maghreb, la présence britannique n'est plus ce qu'elle était, à la différence de celle de la France. C'est incontestable.

QI – *Avec la décolonisation, les pays européens ont perdu la maîtrise de l'espace méditerranéen, et la rive Sud appartient aujourd'hui entièrement – à l'exception notable d'Israël – à des pays musulmans. Certains le vivent comme une menace, d'autres comme une chance pour le dialogue des cultures et le rapprochement des intérêts. Quel est votre sentiment sur ce point ?*

J. H. – L'un des phénomènes les plus marquants dans la région méditerranéenne contemporaine est le développement d'un islam européen. La candidature de la Turquie à l'Union européenne entretient une polémique en Europe. Pourtant, il convient de rappeler qu'avant la Turquie certains pays balkaniques musulmans ou à majorité musulmane sont appelés à devenir membres de l'Union européenne (Albanie, Monténégro). En outre, il existe un nouvel islam européen formé par les communautés d'immigrés, turcophones en Allemagne et dans les pays du Benelux, africaines et arabes en Europe méridionale et en Europe scandinave. Ces communautés, de la troisième ou de la quatrième génération pour certaines d'entre elles, sont dans un processus d'assimilation et d'intégration aux sociétés européennes. En France, on a pu dire que, à la différence de la première génération d'immigrés maghrébins venue au milieu du XX^e siècle, la deuxième génération – la génération « Touche pas à mon pote » – a voulu être pleinement assimilée. La troisième génération cherche quant à elle à concilier, avec plus ou moins de succès, l'intégration et la préservation d'une certaine identité – d'où l'affaire du port du voile ou les débats autour de la construction des mosquées. Mais si l'islam est pratiqué par une partie de la communauté immigrée, la laïcisation fait également son œuvre. L'islam pratiqué en Europe n'est donc pas le même que celui vécu de l'autre côté de la Méditerranée, et ce malgré la pérennité de liens, notamment familiaux, entre les musulmans des rives Nord et Sud. Ce nouvel islam du Nord, qualifié par Olivier Roy de « nouvel islam européen », ne sera-t-il pas à terme un facteur de changement de l'islam du Sud ?

Par ailleurs, au Sud, même si comme je l'ai dit l'islam joue un rôle croissant auprès des populations, des processus de sécularisation ou de modernisation de l'islam sont à l'œuvre avec l'apparition de nouvelles générations d'imams, une certaine laïcisation des modes de vie des nouvelles générations et des jurisprudences sur le statut personnel beaucoup plus libérales de la part des juges religieux dans l'ensemble du monde arabe. Une « évolution silencieuse » est ainsi en cours dans le monde arabo-musulman au Sud comme dans les communautés musulmanes au Nord.

L'islam en lui-même n'est donc pas un obstacle à la constitution d'une nouvelle zone euro-méditerranéenne. Ce sont certaines écoles, doctrines ou pratiques de l'islam qui le sont. Par exemple, le développement de mouvements politiques qui se revendiquent de l'islam pour contester violemment les régimes en place ou son instrumentalisation politique par certains dirigeants du Sud pour ne pas laisser à leurs mouvements d'opposition le monopole de la religion.

QI – *À l'initiative de l'Europe essentiellement se sont développées depuis plusieurs décennies des entreprises pour favoriser et renforcer la coopération entre l'Union européenne et l'ensemble des pays riverains : le processus de Barcelone d'abord, l'Union pour la Méditerranée ensuite. Quel bilan peut-on faire du processus de Barcelone ? Que peut-on attendre du projet d'Union pour la Méditerranée, encore dans sa phase initiale ?*

J. H. – Évaluer le processus de Barcelone, c'est choisir de voir le verre à moitié vide ou à moitié plein. Comparé à d'autres politiques, comme les relations avec la Russie, le processus de Barcelone est quand même la politique étrangère la plus ambitieuse qu'ait bâtie l'Union européenne. Dans les textes, l'esprit de Barcelone reposait sur la construction d'une zone de libre-échange entre les deux rives pour faciliter un processus de modernisation des sociétés. Ce faisant, le processus s'inspirait de la philosophie qui avait été celle de l'Union européenne quinze ans plus tôt, quand la constitution d'un marché unique avait été préconisée pour favoriser la modernisation économique et sociale des pays européens. Malheureusement, le processus de Barcelone s'est heurté à plusieurs obstacles. Le principal est qu'il a été conçu au lendemain des accords d'Oslo de 1993, lesquels ont été brutalement interrompus par

l'assassinat du Premier ministre israélien Yitzhak Rabin en novembre 1995. Le pari fait sur le règlement du conflit israélo-palestinien et les perspectives de coopération dans la région ont alors été brisés net. La reprise du conflit israélo-arabe a anéanti la première corbeille de Barcelone, le dialogue politique.

Dans le domaine économique, la deuxième corbeille, les Européens ont été en contradiction avec eux-mêmes. S'ils ont développé le libre-échange pour les produits industriels, tel n'a pas été le cas pour les services et les produits agricoles, ressources fondamentales des pays du Sud. Le libre-échange est donc resté incomplet, tronqué, même si certains engagements ont néanmoins permis aux économies marocaines et tunisiennes d'accélérer leur modernisation.

Quant à la troisième corbeille, la corbeille culturelle, elle est restée le « parent pauvre » du processus, pour reprendre l'expression de Jacques Chirac en 2005 lors du dixième anniversaire du processus de Barcelone. Le travail avec les sociétés civiles ou les organisations non gouvernementales et le dialogue interculturel sont demeurés complètement absents. Il a fallu le 11 Septembre pour que la peur du « choc des civilisations » en Méditerranée conduise l'Europe à se demander ce qu'il fallait faire pour éviter cet affrontement. La montagne a alors accouché d'une souris : le rapport Prodi sur le dialogue des cultures en Méditerranée, lequel a abouti à la création d'une institution, la Fondation Anna Lindh², dont la mise en place a été difficile et les premiers pas compliqués.

QI – *Concernant l'Union pour la Méditerranée, certaines critiques lui reprochent de manquer d'ambition, de se borner à une coopération à la carte, sans projets porteurs, et notamment de ne pas avoir de dimension politique. Qu'en est-il ?*

J. H. – Il est nécessaire de souligner la double dimension de l'Union pour la Méditerranée telle qu'elle apparaît dans l'initiative présentée par Nicolas



© D.F.

Sur les rives de la Corne d'Or, à Istanbul, le quartier de Beyoğlu est dominé par la tour de Galata construite par les Génois qui s'y fixèrent à partir du XIII^e siècle. Après la prise de la ville par les Turcs ottomans en 1453, Juifs expulsés d'Espagne, Arabes, Grecs et Arméniens y fondèrent des communautés marchandes au fil des siècles.

Sarkozy et les débats qui ont eu lieu à son sujet depuis. Une dimension pragmatique cohabite avec une dimension utopique. La dimension pragmatique est celle qui prend en compte les divisions politiques qui existent entre les pays, la principale portant bien entendu sur le conflit israélo-palestinien. L'Union pour la Méditerranée n'a pas vocation à résoudre les conflits politiques ni à établir ou imposer des règles contraignantes en matière de démocratie ou de droits de l'homme. Elle repose sur des projets d'intérêt commun urgents et nécessaires dans des domaines fondamentaux, comme le développement durable et l'environnement. La région méditerranéenne est aujourd'hui la zone la plus menacée au monde. Dans les trente ou quarante années à venir, elle devrait subir très fortement les effets du réchauffement climatique. Si les prévisions des experts se réalisent, dans trente ans Paris aura le climat de Bordeaux et, dans cinquante ans, celui d'Alger. C'est avec ces données à l'esprit que les chefs d'État et de gouvernement des pays de la Méditerranée se sont rassemblés et fédérés autour de problèmes concrets et urgents.

² Du nom d'une femme politique suédoise assassinée en 2003 (N.D.L.R.).

La dimension utopique de l'Union pour la Méditerranée repose sur l'idée que par ce travail commun, par cette union des efforts autour d'objectifs concrets essentiels pour l'ensemble des pays riverains, il se créera peu à peu un esprit de club, « le club-Méditerranée », qui conduira à la longue les pays méditerranéens à créer une véritable union. Il y a une dimension projet, pragmatique, et une dimension union, utopique. Ce faisant, les concepteurs du projet se sont donc inspirés directement de la méthode communautaire de Jean Monnet : « les réalisations concrètes créent des solidarités de fait ».

QI – *L'une des questions qui divisent profondément les riverains – mais pas seulement eux – est celle d'Israël et de la solution toujours retardée du conflit israélo-palestinien. Ce dernier génère incompréhension et méfiance entre les deux rives. On doute que la solution puisse être apportée par le seul dialogue bilatéral et le processus de paix international n'a guère progressé. L'Union pour la Méditerranée peut-elle contribuer à faciliter un règlement, notamment en renforçant le dialogue et la confiance entre l'ensemble des riverains ?*

J. H. – Le règlement du conflit israélo-palestinien n'est absolument pas le travail de l'Union pour la Méditerranée et elle ne veut pas s'en mêler. La philosophie de l'Union pour la Méditerranée est de se réunir autour de projets d'intérêt commun consensuels et non de régler les conflits politiques de la région, comme les conflits sahariens, israélo-palestinien ou la question chypriote, sous peine de retomber dans les errances et blocages du processus de Barcelone. D'autres instances sont là pour la gestion et le traitement de ces conflits. Ceci dit, si vous faites sortir ces conflits par la porte, ils rentrent toujours par la fenêtre. Les six mois qui viennent de s'écouler entre le sommet de Paris du 13 juillet 2008 et la réunion ministérielle de Marseille début novembre ont bien montré à quel point la situation israélo-arabe rendait difficile la pose des premières pierres de l'Union pour la Méditerranée. Les États arabes, forts de certaines assurances, ont absolument voulu que la Ligue arabe devienne un membre à part entière de l'Union pour la Méditerranée, tandis qu'Israël

s'y opposait catégoriquement. Deux conférences ministérielles euro-méditerranéennes ont alors été reportées, dont la conférence sur l'eau d'Amman. À Marseille, les États parties sont finalement arrivés à un accord qui représente une avancée dans le processus israélo-arabe puisque Israël a accepté que la Ligue arabe devienne partie prenante de l'Union pour la Méditerranée. Israël a également accepté dans la déclaration de Marseille qu'il soit fait référence à l'initiative arabe de paix lancée par la Ligue arabe au sommet de Beyrouth en 2007. C'est la première fois que dans un texte diplomatique Israël prend en compte l'initiative arabe de paix. En échange, tous les États arabes ont pour la première fois accepté que, dans un organisme de direction dont les postes sont répartis entre différentes nationalités, il y ait un secrétariat formé d'un secrétaire général issu d'un pays de la rive Sud et de cinq secrétaires généraux adjoints dont un Israélien. Il y a donc eu à Marseille une avancée dans les mentalités et les attitudes tant de la part d'Israël que de celle des pays arabes et cela, à mon avis, traduit d'une façon plus globale une évolution de la relation entre Israël et le monde arabe.

Aujourd'hui, la crise engendrée par les événements de Gaza a provisoirement bloqué de nouveau le processus de l'Union pour la Méditerranée. Les États arabes ont suspendu leur participation aux réunions de travail, alors que des rendez-vous importants doivent avoir lieu prochainement, dont la conférence ministérielle sur le développement durable, prévue à Monaco fin mars 2009.

Il est encore prématuré de savoir si – et quand – l'activité de l'Union pour la Méditerranée reprendra. Il est difficile de démêler les éléments de posture des gouvernements arabes, craintifs devant les réactions de leurs opinions publiques, et la volonté délibérée de faire payer à l'Union pour la Méditerranée l'ambiguïté de l'attitude européenne. Mais une chose est certaine : un certain nombre d'États arabes ont parfaitement conscience de leur intérêt politique et économique au renforcement du lien méditerranéen ainsi qu'au règlement négocié du conflit israélo-palestinien en relation avec les parties israélienne et palestinienne. ■